

Villefranche

CCAS : la subvention sera augmentée

Lors du conseil municipal le 27 mars, Muriel Blanc, adjointe, a présenté la répartition des aides attribuées aux personnes en difficulté. Et ce suite à une question posée par le groupe d'opposition FN.



"Le CCAS, c'est 18 000 contacts par an".

Les missions fondamentales du Centre communal d'action sociale sont la lutte contre la précarité et l'exclusion par le développement de la solidarité envers les citoyens les plus défavorisés.

Celui-ci verra sa subvention municipale augmenter de 30 000 euros. C'est ce qu'a indiqué Bernard Perrut, lors de la présentation du budget primitif. Suite à une question posée par Daniel Chimchirian (groupe d'opposition Front national) relative à cette augmentation et concernant la ventilation des subventions, Muriel Blanc, adjointe aux solidarités, à l'action sociale et familiale et vice-présidente du CCAS, a souligné "qu'il est important d'avoir à l'esprit que le CCAS c'est

18 000 contacts par an pour un budget total de 915 734,94 euros, fonctionnement et investissement confondus (NDLR : dont 550 000 euros de subventions émanant de la mairie). Fort heureusement, tous ces contacts ne génèrent pas tous des aides financières. Certains concernent la demande de logement social, des aides et/ou un accompagnement dans le montage des dossiers de demande d'allocation adulte handicapé. Le CCAS n'accorde aucune aide dépassant 400 euros par an et par personne, exception faite concernant les personnes âgées, grâce à un complément du "fonds conscrit".

Les aides accordées par le CCAS concernent en premier

lieu le logement avec les aides aux énergies, suivie par l'allocation chauffage aux personnes âgées. Viennent ensuite les aides alimentaires : "C'est la seule réponse pouvant être donnée dans les situations d'urgence", a indiqué Muriel Blanc. Il existe un barème en fonction du nombre de personnes et des conditions de ressources. Cette aide est accordée pour une durée d'une semaine, renouvelable éventuellement une semaine de plus. "Si la situation perdure,

une orientation auprès des associations du secteur est proposée par les travailleurs sociaux", a expliqué l'élue. Des aides aux transports peuvent être octroyées pour les personnes âgées et celles en situation de handicap. Aide à la cantine scolaire, à la santé et pour charges exceptionnelles sont également attribuées.

"Je tiens à vous faire remarquer que la subvention est restée identique depuis 2011 malgré un accroissement des charges tant salariales par le Glissement vieillesse technique (GVT) que par la prise en compte de nouvelles missions imposées par les textes", a précisé Muriel Blanc s'adressant à Daniel Chimchirian. "Cet établissement public fonctionne avec 50 % des administrateurs issus de notre assemblée, selon les règles de la proportionnelle au plus fort reste. Il permet la représentativité de trois des quatre groupes politiques présents", a-t-elle conclu.

■ Laurence Chopart

Année 2016 : les chiffres

54 % des bénéficiaires ont plus de 45 ans, dont 67 % sont des femmes. Répartition des bénéficiaires des principales aides par situation : bénéficiaires d'indemnités chômage 13 %, bénéficiaires du RSA 32 %, salariés 21 %, retraités 18 %, bénéficiaires de l'AAH 2 %.

Rencontre avec Miss Beaujolais 2017



Marine Pipitone

Elle a été couronnée le 18 mars à Tarare. Cette jeune Caladoise de 22 ans, agréable et pétillante, nous en dit plus sur son ressenti et ses projets.

Quel est votre état d'esprit après avoir été élue Miss Beaujolais ?

"Je réalise ! Je suis ravie. L'emploi du temps se remplit, j'ai déjà fait mes premières manifestations en tant que Miss, c'est bizarre, mais c'est bien. Dans ma salle de sport (L'Appart) on m'a présentée devant tout le monde !"

Pourquoi vous êtes-vous présentée ?

"J'ai toujours aimé ce milieu de miss. J'avais déjà assisté à des élections, j'aime beaucoup.

C'est grâce à Noémie Ravier (Miss Beaujolais 2015) que j'ai participé. Elle m'avait repérée sur Facebook. J'ai donc participé à l'élection de Miss Beaujolais l'an dernier, puis j'ai voulu tenter cette année."

Comment allez-vous concilier votre travail et votre nouveau rôle d'ambassadrice du Beaujolais ?

"Je travaille, je suis assistante commerciale à Lyon. Je pense arriver à gérer la plupart des manifestations qui ont lieu le week-end. J'ai une voiture en plus, au cas où."

Miss Rhône le 14 mai, c'est demain ! Comment allez-vous vous y préparer ?

"C'est Maëva Durand (Miss Beaujolais 2016) qui va me coacher. Miss Rhône, c'est mon objectif, ce serait génial ! Je vais profiter, ça n'arrive qu'une fois dans sa vie."

Calad'Access : une première encourageante

Cette nouvelle association caladoise proposait récemment un café associatif pas comme les autres. En effet, le but était de permettre à des personnes en situation de handicap et leurs familles de se retrouver dans un endroit pour échanger, jouer et partager autour du handicap, notamment vu par la société. Pour une première, des jeunes étaient au rendez-vous et l'association a enregistré quelques adhésions. Deux familles ayant des jeunes adolescentes concernées sont à l'origine de ce projet : "Nous voulons permettre à nos enfants, mais pas que, de pouvoir se retrouver avec des camarades dans un endroit sûr et facilement accessible", explique



Un moment d'échange collectif.

Marie-Hélène Agnès, présidente et cofondatrice de l'association. "Pour cette première nous attendions de rencontrer des jeunes que nous avions contactés par mail. D'autres

associations étaient également présentes. L'objectif de ce café est de permettre à des personnes jeunes et moins jeunes en situation de handicap, mais pas seulement, de se rencon-

trer pour échanger. Ce café est ouvert à tous."

Dès le prochain rendez-vous, l'association mettra en place des ateliers autour du bien-être et des jeux de société. "Nous sommes actuellement en réflexion, mais le prochain atelier pourrait se tenir autour du yoga et des jeux de société." Pour la prochaine date nous seront associés avec l'Escampette, un groupement d'entraide mutuel, qui proposera une exposition d'œuvres d'art avec beaucoup de sculptures. Ce rendez-vous est fixé au samedi 13 mai dans les locaux de la Cantalace. Contact et informations : caladaccess@gmail.com ou www.caladaccess.jimdo.com.

Vie des clubs

Handball

Gleizé/Denicé/Saint-Julien : programme du week-end

Samedi 8 avril, à domicile (Gleizé) : moins de 11 ans masculin/Mormant (15 h), moins de 19 ans masculin/Entente Revermont Bourg (16 h 45), seniors masculin/Mermoz (19 h), seniors féminin 1/Porte-de-l'Isère (21 h). A l'extérieur : moins de 13 ans masculin C à Villeurbanne 2 (15 h), moins de 13 ans féminin A à Ambérieu (15 h), moins de 15 ans féminin à Saint-Chamond, seniors féminin 2 à Roanne (18 h 30). Dimanche 9 avril, à domicile (Gleizé) : moins de 17 ans masculin/Mormant (11 h), moins de 17 ans féminin/Beaujolais Val-de-Saône (14 h). A l'extérieur : moins de

13 ans féminin à Vénissieux (10 h 15), moins de 13 ans masculin à Tassin-la-Demi-Lune (14 h).

Villefranche/Limas : programme du week-end

Samedi 8 avril : moins de 11 ans B/Caluire (14 h à l'Escale), moins de 13 ans B à Saint-Georges-de-Reneins (14 h 30), moins de 15 ans A à Trévoux (14 h), moins de 15 ans B à HBC Lyon (17 h), moins de 16 ans A/Villeurbanne (17 h 30 à l'Escale), moins de 17 ans/HBC Lyon (15 h 30), moins de 18 ans à Aix-en-Provence, moins de 19 ans/Dracé (16 h à Limas), seniors 2 à Ambérieu, seniors 1/Belfort (20 h à l'Escale). Dimanche 9 avril : moins de 7 et 9 ans en plateau à Belleville (14 h), moins de 11 ans A à Lyon HB (10 h 45), moins de 13 ans A à l'Arbresle (11 h).

PARKING BAR TERRASSE ouvert le samedi midi

Le Saint Romain

HÔTEL • RESTAURANT

Logis

★★★★ NN

171 Route de Graves - 69480 ANSE
T. 04 74 60 24 46 - www.hotel-saint-romain.fr

Villefranche

Calad'Access : une première encourageante

Cette nouvelle association caladoise proposait récemment un café associatif pas comme les autres. En effet, le but était de permettre à des personnes en situation de handicap et leurs familles de se retrouver dans un endroit pour échanger, jouer et partager autour du handicap, notamment vu par la société. Pour une première, des jeunes étaient au rendez-vous et l'association a enregistré quelques adhésions.

Deux familles ayant des jeunes adolescentes concernées sont à l'origine de ce projet : **"Nous voulons permettre à nos enfants, mais pas que, de pouvoir se retrouver avec des camarades dans un endroit sûr et facilement accessible"**, explique



Un moment d'échange collectif.

Marie-Hélène Agnès, présidente et cofondatrice de l'association. **"Pour cette première nous attendions de rencontrer des jeunes que nous avions contactés par mail. D'autres associations étaient également présentes. L'objectif de ce café est de permettre à des personnes jeunes et moins jeunes en situation de handicap, mais pas seulement, de se rencon-**

trer pour échanger. Ce café est ouvert à tous."

Dès le prochain rendez-vous, l'association mettra en place des ateliers autour du bien-être et des jeux de société. **"Nous sommes actuellement en réflexion, mais le prochain atelier pourrait se tenir autour du yoga et des jeux de société."** Pour la prochaine date nous serons associés avec l'Escampette, un groupement d'entraide mutuel, qui proposera une exposition d'œuvres d'art avec beaucoup de sculptures. Ce rendez-vous est fixé au samedi 13 mai dans les locaux de la Cantalade. Contact et informations : caladaccess@gmail.com ou www.caladaccess.jimdo.com.